



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 442

### Texte de la question

#### SITUATION DE LA FEMME

**M. le président.** La parole est à M. Lionel Luca, pour le groupe UMP.

**M. Lionel Luca.** Madame la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, du 20 février au 8 mars, vous avez organisé, pour préparer la journée de la femme, dix rencontres sur le thème de l'égalité, dans lesquelles vous vous êtes personnellement impliquée. Ces rencontres se sont terminées à l'hôtel Matignon, où M. le Premier ministre a accueilli des femmes représentatives de leur milieu socioprofessionnel. Quel bilan en tirez-vous ?

Ce même jour s'achevait la marche des femmes qui a révélé la situation tragique que connaissent les jeunes filles dans les quartiers sensibles, victimes d'une discrimination sexuelle intolérable dans un Etat républicain comme le nôtre. Mes collègues Georges Motron et Marie-Jo Zimmermann, qui vous ont déjà posé des questions à ce sujet, se joignent à moi pour vous demander quels moyens, quel soutien vous comptez apporter à ces jeunes filles pour que cesse cette situation.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle.

**Mme Nicole Ameline,** ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle. Monsieur le député, c'est en effet sous le double signe de l'exemplarité et de la solidarité que nous avons souhaité organiser la semaine qui a précédé le 8 mars. Cette journée exceptionnelle s'est ouverte, du reste, avec Mme Chirac (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste*) et les infirmières de l'hôpital Bichat, dans cet esprit.

Au terme de cette journée, le Gouvernement se sent conforté dans sa stratégie, qui entend lutter pour l'égalité et prendre en compte le potentiel formidable que représentent les femmes aujourd'hui, dans le domaine économique comme dans le reste de la société.

Vous avez évoqué un sujet particulièrement sensible, celui de la violence. Combattre la violence, c'est d'abord donner une résonance à la souffrance de celles et de ceux qui la vivent au quotidien, dans la rue, au sein de leur famille ou dans les quartiers. C'est donc reconstruire un dialogue avec

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG442>

les jeunes, dans leur ensemble, et faire en sorte que nos valeurs républicaines puissent être réaffirmées au cœur des banlieues. Tel a été l'objet de la réunion de travail qu'a souhaitée tenir le Premier ministre avec les jeunes, filles et garçons, qui avaient organisé la marche à laquelle vous avez fait référence.

Cette réunion de travail s'est déroulée en présence de François Fillon et de Jean-Louis Borloo. Elle débouche sur un plan d'action interministériel et transversal qui permettra de mobiliser le plus efficacement possible les moyens de l'Etat, des associations et de collectivités locales dans plusieurs directions : réinstaurer l'Etat de droit et sanctionner durement les violences quelles qu'elles soient ; accompagner l'initiative, la responsabilité, la créativité au cœur de ces banlieues - celles-ci ne manquent pas mais elles sont malheureusement insuffisamment mises en valeur - ; réaffirmer enfin les valeurs de la dignité et du respect, et, sur ce plan, un partenariat avec le Gouvernement est déjà engagé.

Je voudrais vous dire, monsieur le député, sachant votre intérêt pour ce qui constitue une urgence sociale, que nous avons l'intention de mener une action très volontariste, probablement expérimentale, dans de nombreux quartiers. Mais, au-delà de l'action du Gouvernement, c'est toute la société qui doit se mobiliser sur cet enjeu, comme l'a très bien rappelé M. le Premier ministre à la soeur de Sohane ; pas seulement au nom des femmes, mais de l'humanité tout entière.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

## Données clés

- Auteur : [M. Lionel Luca](#)
- Circonscription : Alpes-Maritimes (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question au Gouvernement
- Numéro de la question : 442
- Rubrique : Femmes
- Ministère interrogé : parité
- Ministère attributaire : parité

## Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 12 mars 2003
- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mars 2003